



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le - 5 JUL. 2022

ID : 087-218717809-20220629-2022049-DE

2022-049

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 29 juin

Nombre

de Conseillers :

en exercice -23-

présents 18

votants 23

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2022

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme ROCHETEAU, M. PREUILH, Mme DA SILVA, M. FIKRI, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BENARD

ABSENTS : M. LAUSERIE, Adjoint, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. BERGERON, M. HAU

Pouvoirs : M. LAUSERIE donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. BERGERON donne pouvoir à M. FIKRI, M. HAU donne pouvoir à M. CHARVILLAT

Madame Patricia ROCHETEAU a été élue secrétaire de séance.

TARIF DU TICKET DE CANTINE

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer le prix du ticket au Restaurant Scolaire pour la prochaine année 2022/2023.

Elle rappelle le prix actuel de 3,00 € et propose de fixer le prix du ticket à 3,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **FIXE** le prix du ticket au restaurant scolaire, pour l'année 2022/2023, à 3,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme

Le Maire,

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 04/07/2022
Qualité : MAIRE